

494686-2026 - Wettbewerb

Belgien – Brennstoffe auf Holzbasis – FOURNITURE DE PRODUITS BIOMASSE POUR LES INSTALLATIONS DE COGÉNÉRATION DE LA CHAUFFERIE CENTRALE DU SART-TILMAN (B10)
OJ S 136/2026 17/07/2026

Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung - Änderungsbekanntmachung
Lieferleistungen

1. Beschaffer

1.1. Beschaffer

Offizielle Bezeichnung: Université de Liège

E-Mail: marches@uliege.be

Rechtsform des Erwerbers: Öffentliches Unternehmen

Tätigkeit des öffentlichen Auftraggebers: Bildung

2. Verfahren

2.1. Verfahren

Titel: FOURNITURE DE PRODUITS BIOMASSE POUR LES INSTALLATIONS DE COGÉNÉRATION DE LA CHAUFFERIE CENTRALE DU SART-TILMAN (B10)

Beschreibung: Le présent marché porte sur la livraison de biomasse sous forme de "pellets" pendant un an jour pour jour, commençant à la date de la première livraison. La quantité présumée de pellets à livrer sur 12 mois correspond approximativement à 64 000 MWh PCS. Cette quantité est donnée à titre indicatif, d'éventuels arrêts pour cause de problèmes techniques ou toute autre cause étant imprévisibles. Les livraisons commenceront le 15 novembre 2026 (fin du contrat en cours le 14 novembre 2026). Une interruption de fonctionnement est prévue aux mois de juin à août pour l'entretien (12 semaines d'arrêt sont incluses dans le planning estimatif.) Ce marché est conclu pour une durée de 12 mois. Les associations momentanées de producteurs sont autorisées. Il est à noter que tous les membres de l'association momentanée doivent respecter individuellement le droit d'accès et la sélection qualitative. Application de la directive 2023/2413 – RED III (Directive 2023/2413 /UE) – durabilité de l'origine de la biomasse. Lors de la création du système ETS (Emission Trading System), système européen d'échange des quotas de CO2 auquel la chaufferie centrale du Sart Tilman est soumise, les émissions liées à la biomasse ont été considérées comme nulles et ces émissions ne nécessitaient dès lors pas de restitution annuelle de quotas. Cette logique a changé en 2023 avec la Directive 2023/2413 (RED III qui modifie le traitement de la biomasse dans le cadre de l'ETS (Emission Trading System). Par conséquent, les émissions liées à un flux de biomasse seront par défaut considérées comme fossiles, et l'ULiège ne sera exemptée de restituer des quotas que si et seulement si l'installation démontre que les critères de durabilité liés à l'origine et les critères d'économies de gaz à effet de serres tels que définis à l'article 29 (paragraphes 2 à 7 et paragraphe 10) de la Directive 2023/2413 (RED III) sont respectés ou lorsque ces critères ne s'appliquent pas à la biomasse en question. Pour ce faire, en remettant prix pour le présent marché, le soumissionnaire s'engage à délivrer des pellets certifiés selon un Schéma Volontaire reconnu par la Commission européenne dans le cadre de RED III et faire en sorte que le facteur d'émission total (incluant le transport) soit inférieur à 30 kg CO2/MWh.

Kennung des Verfahrens: 74d09961-8477-44ae-a5bd-5dd7a98f574b

Interne Kennung: PPP005-1424/6521/2649F - AC

Verfahrensart: Offenes Verfahren
Das Verfahren wird beschleunigt: nein

2.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Lieferleistungen
Haupteinstufung (cpv): 09111400 Brennstoffe auf Holzbasis

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Liège (BE332)
Land: Belgien

2.1.2. Erfüllungsort

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Liège (BE332)
Land: Belgien

2.1.3. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 3 827 692,00 EUR

2.1.4. Allgemeine Informationen

Rechtsgrundlage:
Richtlinie 2014/24/EU

2.1.6. Ausschlussgründe

Quellen der Ausschlussgründe: Auftragsunterlagen

5. Los

5.1. Los: LOT-0001

Titel: FOURNITURE DE PRODUITS BIOMASSE POUR LES INSTALLATIONS DE COGÉNÉRATION DE LA CHAUFFERIE CENTRALE DU SART-TILMAN (B10)

Beschreibung: Le présent marché porte sur la livraison de biomasse sous forme de "pellets" pendant un an jour pour jour, commençant à la date de la première livraison. La quantité présumée de pellets à livrer sur 12 mois correspond approximativement à 64 000 MWh PCS. Cette quantité est donnée à titre indicatif, d'éventuels arrêts pour cause de problèmes techniques ou toute autre cause étant imprévisibles. Les livraisons commenceront le 15 novembre 2026 (fin du contrat en cours le 14 novembre 2026). Une interruption de fonctionnement est prévue aux mois de juin à août pour l'entretien (12 semaines d'arrêt sont incluses dans le planning estimatif.) Ce marché est conclu pour une durée de 12 mois. Les associations momentanées de producteurs sont autorisées. Il est à noter que tous les membres de l'association momentanée doivent respecter individuellement le droit d'accès et la sélection qualitative. Application de la directive 2023/2413 – RED III (Directive 2023/2413 /UE) – durabilité de l'origine de la biomasse. Lors de la création du système ETS (Emission Trading System), système européen d'échange des quotas de CO2 auquel la chaufferie centrale du Sart Tilman est soumise, les émissions liées à la biomasse ont été considérées comme nulles et ces émissions ne nécessitaient dès lors pas de restitution annuelle de quotas. Cette logique a changé en 2023 avec la Directive 2023/2413 (RED III qui modifie le traitement de la biomasse dans le cadre de l'ETS (Emission Trading System). Par conséquent, les émissions liées à un flux de biomasse seront par défaut considérées comme fossiles, et l'ULiège ne sera exemptée de restituer des quotas que si et seulement si l'installation démontre que les critères de durabilité liés à l'origine et les critères d'économies de gaz à effet de serres tels que définis à l'article 29 (paragraphe 2 à 7 et paragraphe 10) de la Directive 2023/2413 (RED III) sont respectés ou lorsque ces critères ne s'appliquent pas à la

biomasse en question. Pour ce faire, en remettant prix pour le présent marché, le soumissionnaire s'engage à délivrer des pellets certifiés selon un Schéma Volontaire reconnu par la Commission européenne dans le cadre de RED III et faire en sorte que le facteur d'émission total (incluant le transport) soit inférieur à 30 kg CO₂/MWh.

Interne Kennung: 2649F - AC_1

5.1.1. Zweck

Art des Auftrags: Lieferleistungen

Haupteinstufung (cpv): 09111400 Brennstoffe auf Holzbasis

Zusätzliche Einstufung (cpv): 18611000 Pelzwerk

5.1.2. Erfüllungsort

Postanschrift: Allée de la Cense Rouge, 69

Stadt: Liège

Postleitzahl: 4000

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Land: Belgien

Zusätzliche Informationen: Chaufferie centrale (B10)

5.1.3. Geschätzte Dauer

Datum des Beginns: 15/11/2026

Enddatum der Laufzeit: 14/11/2027

5.1.5. Wert

Höchstwert der Rahmenvereinbarung: 3 827 692,00 EUR

5.1.6. Allgemeine Informationen

Vorbehaltene Teilnahme:

Teilnahme ist nicht vorbehalten.

Die Namen und beruflichen Qualifikationen des zur Auftragsausführung eingesetzten

Personals sind anzugeben: Nicht erforderlich

Auftragsvergabeprojekt nicht aus EU-Mitteln finanziert

Die Beschaffung fällt unter das Übereinkommen über das öffentliche Beschaffungswesen: ja

Zusätzliche Informationen: L'ampleur maximale des commandes ne dépassera en aucun cas 72.000 MWh PCS.

5.1.9. Eignungskriterien

Quellen der Auswahlkriterien: Bekanntmachung

Kriterium: Maßnahmen zur Sicherstellung der Qualität

Beschreibung des Auswahlkriteriums: En plus du DUME, une note explicative des ressources logistiques reprenant les mesures employées par le fournisseur pour s'assurer de la qualité et des moyens de livraison, ainsi que l'équipement technique dont le soumissionnaire disposera pour réaliser le marché. Niveau(x) minimal(aux): Cette note contiendra de plus,

obligatoirement, la preuve ou une attestation sur l'honneur que le soumissionnaire dispose : -

De véhicules souffleurs équipés de turbines de soufflage permettant de remplir les silos

décrits dans l'annexe à ce cahier spécial des charges ; - De véhicules pouvant contenir un

minimum de 25 tonnes de pellets ; - D'une flotte de véhicules suffisante permettant d'assurer

la fourniture d'au moins 100 tonnes par jour en 4 livraisons maximum (4*25 tonnes ou 3*35

tonnes par exemple); - D'un système assurant que la cargaison ne contient pas de particules

métalliques et il en décrit le fonctionnement. Le soumissionnaire indique si les ressources

logistiques décrites ci-dessus sont sa propriété ou s'il recourt à un sous-traitant auquel cas le nom de la société et les coordonnées d'une personne de contact sont indiqués dans la note explicative.

Kriterium: Maßnahmen zur Sicherstellung der Qualität

Beschreibung des Auswahlkriteriums: En plus du DUME, une attestation reprenant les moyens de traçabilité des fournitures. Niveau(x) minimal(aux): Le fournisseur doit prouver qu'il a une traçabilité logistique des lots de livraison, depuis l'exploitation de la ressource (= matière première) jusqu'à la réception du combustible par l'ULiège, afin de mettre en évidence d'éventuels problèmes de combustion en relation avec des problèmes de production ou de distribution des pellets. Plus précisément, le soumissionnaire doit assurer un suivi régulier de sa filière production, concernant entre autres : - La matière première : type, composition, origine, et certification éventuelle pour chaque matière première utilisée ; - La logistique jusqu'au site de production : moyens de transport et stockage ; - Si différentes qualités de pellets produites, les moyens logistiques assurant que les productions ne sont pas mélangées dans le processus de production ; - Les différentes étapes du procédé de fabrication (broyage, tamisage, séchage, granulation, stockages des pellets, etc.). Il est rappelé aux soumissionnaires que le combustible livré doit respecter intégralement la note "Certification des sites de production d'électricité verte : caractérisation des intrants biomasse" de la CWaPE (voir annexe 3). Le fournisseur s'engage à réaliser les audits nécessaires, à fournir tous les documents requis et à en supporter intégralement les frais, réputés faire partie de son offre. Le soumissionnaire remet un audit ou un certificat attestant que les pellets fournis disposent de critères de durabilités conformément à un Schéma Volontaire reconnu par la Commission européenne dans le cadre de la directive 2023/2413 RED III. Les soumissionnaires souhaitant répondre au présent marché avec fourniture certifiée EN plus A1 ou EN plus A2 (ou certification équivalente basée sur la norme EN ISO 17225-2) peuvent remettre le certificat, en plus de celui exigé dans RED III ci-dessus, pour justifier de la traçabilité des lots de production.

Kriterium: Maßnahmen zur Sicherstellung der Qualität

Beschreibung des Auswahlkriteriums: En plus du DUME, le calcul du coefficient CO₂ d'un MWh de pellets (en kg CO₂ / MWhp), sera communiqué sur une page A4. Ce calcul peut être certifié par un organisme agréé reconnu par la Belgique, ou dans le cas contraire, le soumissionnaire annexera toutes les pièces justificatives nécessaires afin de référencer les données ou les procédures utilisées pour le calcul du coefficient. Niveau(x) minimal(aux): Ce document reprendra toutes les informations nécessaires au calcul de ce coefficient, entre autres les paramètres suivants : - Matières premières : types, origines, transport jusqu'au site de production (type, nombre de km, etc.) - Production du pellet : rendements, consommations d'électricité pour la production, consommations d'énergie primaire pour la production, consommations de chaleur pour le séchage, etc. - Transport du produit du site de production au site de consommation : transport international, transport intérieur. Seuls les soumissionnaires dont le résultat du calcul est inférieur ou égal à 30 kg CO₂ /MWhp peuvent remettre prix.

Kriterium: Andere wirtschaftliche oder finanzielle Anforderungen

Beschreibung des Auswahlkriteriums: * Le DUME, par lequel l'opérateur économique déclare qu'il ne se trouve pas dans une des situations d'exclusion visées aux articles 67 à 69 de la loi du 17 juin 2016. L'article 70 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics s'applique.

Pour les motifs d'exclusion visés à l'article 67 de la loi, le candidat ou soumissionnaire signale d'initiative s'il a pris les mesures correctrices visées au paragraphe 1er de l'article 70 au début de la procédure.

5.1.10. Zuschlagskriterien

Kriterium:

Art: Kosten

Beschreibung: Critère économique

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 95

Kriterium:

Art: Qualität

Beschreibung: Critère environnemental

Kategorie des Gewicht-Zuschlagskriteriums: Gewichtung (Punkte, genau)

Zuschlagskriterium — Zahl: 5

5.1.11. Auftragsunterlagen

Internetadresse der Auftragsunterlagen: <https://cloud.3p.eu/Downloads/1/1424/O5/2026>

5.1.12. Bedingungen für die Auftragsvergabe

Bedingungen für die Einreichung:

Elektronische Einreichung: Erforderlich

Adresse für die Einreichung: <https://www.publicprocurement.be>

Sprachen, in denen Angebote oder Teilnahmeanträge eingereicht werden können: Französisch

Elektronischer Katalog: Nicht zulässig

Varianten: Nicht zulässig

Frist für den Eingang der Angebote: 01/09/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Dauer, während der das Angebot gültig bleiben muss: 120 Tage

Informationen über die öffentliche Angebotsöffnung:

Eröffnungstermin: 01/09/2026 11:00:00 (UTC+02:00) Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Auftragsbedingungen:

Die Auftragsausführung muss im Rahmen von Programmen für geschützte

Beschäftigungsverhältnisse erfolgen: Nein

Elektronische Rechnungsstellung: Erforderlich

Aufträge werden elektronisch erteilt: nein

Zahlungen werden elektronisch geleistet: nein

5.1.15. Techniken

Rahmenvereinbarung:

Rahmenvereinbarung ohne erneuten Aufruf zum Wettbewerb

Höchstzahl der Teilnehmer: 1

Informationen über das dynamische Beschaffungssystem:

Kein dynamisches Beschaffungssystem

5.1.16. Weitere Informationen, Schlichtung und Nachprüfung

Überprüfungsstelle: Conseil d'Etat

Informationen über die Überprüfungsfristen: Organisation fournissant les informations sur les recours et les délais : Conseil d'Etat

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt: CESAME - Service Achats - Marchés publics

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt: Conseil d'Etat

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt: CESAME - Service Achats - Marchés publics

8. Organisationen

8.1. ORG-0001

Offizielle Bezeichnung: Université de Liège

Registrierungsnummer: ULiège

Postanschrift: Boulevard de Colonster 2 - Quartier Village 3 - Bâtiment B9

Stadt: Liège

Postleitzahl: 4000

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Land: Belgien

E-Mail: marches@uliege.be

Telefon: +32 43663224

Internetadresse: <http://www.uliege.be/>

Rollen dieser Organisation:

Beschaffer

8.1. ORG-0002

Offizielle Bezeichnung: CESAME - Service Achats - Marchés publics

Registrierungsnummer: CESAME

Postanschrift: Quartier Village 3 (Bât.B9), Boulevard de Colonster, 2

Stadt: Liège

Postleitzahl: 4000

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Liège (BE332)

Land: Belgien

E-Mail: marches@uliege.be

Telefon: +32 43663224

Internetadresse: <http://www.uliege.be/>

Rollen dieser Organisation:

Organisation, die zusätzliche Informationen über das Vergabeverfahren bereitstellt

Organisation, die Teilnahmeanträge entgegennimmt

8.1. ORG-0003

Offizielle Bezeichnung: Conseil d'Etat

Registrierungsnummer: BE 0931.814.266

Postanschrift: Rue de la science 33

Stadt: BRUXELLES

Postleitzahl: 1040

Land, Gliederung (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Land: Belgien

E-Mail: info@conseildetat.be

Telefon: +32 22349611

Internetadresse: <http://conseildetat.be/?page=e-procedure&lang=fr>

Rollen dieser Organisation:

Überprüfungsstelle

Organisation, die weitere Informationen für die Nachprüfungsverfahren bereitstellt

8.1. ORG-0004

Offizielle Bezeichnung: 3P - Aanbieder van diensten / Prestataire de services

Registrierungsnummer: BE 0475.480.736

Stadt: Antwerpen / Anvers

Postleitzahl: 2000

Land, Gliederung (NUTS): Arr. Antwerpen (BE211)

Land: Belgien

E-Mail: info@3p.eu

Telefon: +32 3 294 30 51

Rollen dieser Organisation:

Beschaffungsdienstleister

8.1. ORG-0005

Offizielle Bezeichnung: FPS Policy and Support

Registrierungsnummer: BE 0671.516.647

Stadt: Brussels

Postleitzahl: 1000

Land, Gliederung (NUTS): Arr. de Bruxelles-Capitale/Arr. Brussel-Hoofdstad (BE100)

Land: Belgien

E-Mail: e.proc@publicprocurement.be

Telefon: +32 2 740 80 00

Rollen dieser Organisation:

TED eSender

10. Änderung

Fassung der zu ändernden vorigen Bekanntmachung

:

c49f4a0c-f32c-4ba9-8fdd-48e79e4d0c01-01

Hauptgrund für die Änderung

:

Aktualisierte Informationen

Beschreibung

:

Erreur liée à la valeur maximale de l'accord-cadre PROCEDURE - 2.1.3 Valeur, il est fait mention d'un montant de 3827692€ 5.1.5 Valeur, il est fait mention d'un montant de 3827692€ Il s'agit d'une erreur car la mention correct pour la valeur maximale du marché est celle reprise au point 5.1.6 "informations complémentaires : l'ampleur maximale des commandes ne dépassera en aucun cas 72.000 MWh PCS. La valeur maximale n'est donc pas un montant mais un volume. Le montant est erroné.

10.1. Änderung

Abschnittskennung: PROCEDURE

Informationen zur Bekanntmachung

Kennung/Fassung der Bekanntmachung: ee69a747-961e-43e7-aadc-638c15fa33df - 01

Formulartyp: Wettbewerb

Art der Bekanntmachung: Auftrags- oder Konzessionsbekanntmachung – Standardregelung

Unterart der Bekanntmachung: 16

Datum der Übermittlung der Bekanntmachung: 15/07/2026 00:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Bekanntmachung — eSender-Übermittlungsdatum: 15/07/2026 00:00:00 (UTC+02:00)

Osteuropäische Zeit, Mitteleuropäische Sommerzeit

Sprachen, in denen diese Bekanntmachung offiziell verfügbar ist: Französisch

Veröffentlichungsnummer der Bekanntmachung: 494686-2026

ABl. S – Nummer der Ausgabe: 136/2026

Datum der Veröffentlichung: 17/07/2026